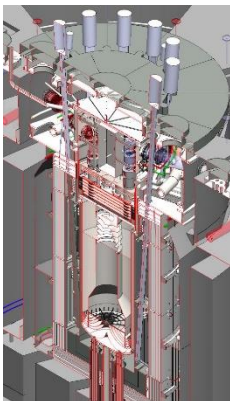


INVITATION

**La Société Française d’Energie Nucléaire groupe Alpes
et Grenoble INP ENSE3**

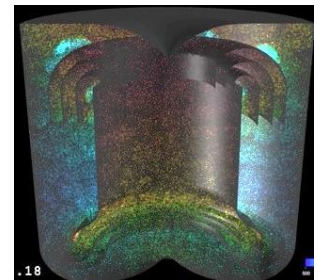
organisent une conférence-débat sur le thème:

La contribution des AMR à la fermeture du cycle du combustible nucléaire



le mardi 13 octobre 2026 à 18h00

Amphithéâtre « **BERGES** »
du site GreEn-Er ENSE3
21, Avenue des Martyrs, Grenoble
(Tram B arrêt Marie-Louise Paris - CEA)



Inscription OBLIGATOIRE

Notre conférencier sera : **Antoine GERSCHENFELD**

Diplômé de l’Ecole Normale Supérieure (Paris), Antoine GERSCHENFELD a rejoint le Service de Thermohydraulique et de Mécanique des Fluides du CEA Saclay en 2013. Au sein de celui-ci, il a contribué au développement des outils de calculs en support aux projets ASTRID (RNR-Na), NUWARD (SMR REP) et ARAMIS (sels fondus). Antoine est co-fondateur de Stellaria, dont il est aujourd’hui le directeur général : il est également professeur chargé de cours à l’Ecole Polytechnique et membre du conseil scientifique de Framatome.



Résumé de la conférence

La fermeture du cycle du combustible, qui permettrait de se passer de l’extraction d’uranium naturel en transmutant, puis en fissionnant les vastes réserves françaises d’uranium appauvri, est le rêve de la filière française depuis l’époque des réacteurs rapides sodium RAPSODIE, PHENIX et SUPERPHENIX. Remise à l’ordre du jour par le Conseil de Politique Nucléaire de mars 2026, elle se heurte, sous sa forme classique, à plusieurs difficultés pratiques : complexité du réacteur, disponibilité de la matière fissile (uranium enrichi ou plutonium), capacité des usines de production et de retraitement du combustible...

En parallèle à cette démarche, la France a soutenu, à partir de 2021, 11 startups dans le cadre d’un appel à projets « Réacteurs Innovants ». Plusieurs des AMR développés par ces startups offrent la possibilité de fermer le cycle en contournant un ou plusieurs des verrous listés ci-dessus, et pourraient donc contribuer à son accélération : en outre, certaines d’entre elles peuvent également fournir des services complémentaires, telle que l’incinération des actinides mineurs.